

**PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 25 ENTRE L'AUTOROUTE 440 ET  
LE BOULEVARD HENRI-BOURASSA**

**Mémoire déposé au BAPE par**

**M. Alain Ratelle  
6 mai 2005**

Le 6 mai 2005.

Projet de prolongement de l'autoroute 25 entre l'autoroute 440 et le boulevard Henri-Bourassa.

**Suggestion d'un passage piéton-vélo sur le pont.**

Messieurs, Mesdames;

Je suis un citoyen de Laval qui reste songeur à chaque fois que l'on rénove ou que l'on construise un pont d'autoroute dans une région urbaine donc par définition, densément peuplé.

Je ne comprends pas pourquoi les ponts d'autoroutes doivent servir uniquement les véhicules-moteurs. Il semble impensable de marier un projet de pont d'autoroute avec un passage pour les piétons et les vélos. Il doit y avoir moyen de faire ce passage de façon approprié afin qu'il soit accessible à l'année. Ce passage pourrait être considéré comme un élément de sécurité accru pour les automobilistes car il y a rarement un accotement sur un pont. Le passage pourrait être l'occasion pour donner au citoyen un accès aux berges et à la rivière, d'être plus actif et en santé, en plus de favoriser le tissu communautaire entre Laval et Montréal. Ceci sera d'autant plus vrai que si le pont est esthétiquement intéressant et non laid et moche comme on les fait d'habitude. Dans ces conditions, je serais pour le projet.

J'espère que les autorités seront inspirées par cette idée.

Bien à vous,

M. Alain Ratelle  
Citoyen de Laval